

### Délégation

## "Développement, rayonnement, attractivité du territoire"

---

22 mai 2009

### Contribution de Bernard Fritsch

## Métropolisation, compétitivité, ségrégation... gare au psittacisme !

### Introduction

Le rapporteur général du Conseil de développement invitait il y a quelques temps l'assemblée à prendre garde à deux écueils. Celui du localisme d'abord, qui en oubliant de replacer les situations observées dans un contexte qu'il est judicieux d'appréhender à plusieurs échelles géographiques et de temps, conduit à étudier l'arbre plutôt que la forêt, donc à risquer de passer à côté de l'essentiel et à croire en particulier que Nantes est comme nulle part ailleurs. Celui ensuite de la généralisation, qui revient à transposer aveuglément à tous les territoires les mêmes analyses, économique ou socio-spatiales par exemple.

On voudrait alors apporter aux membres du Conseil qui s'interrogent sur la stratégie métropolitaine quelques éléments de réflexion sur les dynamiques économiques et socio-spatiales qui interviennent dans l'agglomération nantaise, en prenant soin de la situer par rapport aux autres métropoles et de les replacer sur le moyen terme, afin de compléter l'abondante littérature dont ils peuvent disposer. Car en effet dans ce domaine, les référentiels les plus communément répandus, que l'on considère souvent comme des évidences, nous semblent devoir être nuancés.

Il est ainsi très largement admis que la mondialisation accélère le mouvement tendanciel de métropolisation c'est-à-dire de concentration croissante des hommes et des activités dans les plus grandes villes et que donc la problématique clef du développement et de l'aménagement régional est celle de l'affirmation et de la gestion des territoires métropolitains. Il l'est aussi que la mondialisation rebat les cartes, qu'elle remet fortement en question, du fait d'une concurrence accrue, les positions des grandes villes au sein des systèmes urbains et que donc la compétitivité urbaine, à l'échelle européenne, constitue un impératif auquel doivent pleinement souscrire pouvoirs publics et entreprises. Il l'est en outre qu'à l'échelle des grandes agglomérations cette mondialisation et cette métropolisation se manifestent par une accentuation des phénomènes de ségrégation socio-spatiale qu'aggrave un étalement urbain qui en est pour partie la conséquence.

Toutefois, certains auteurs invitent à nuancer ce tableau auquel on est parfois tenté de prêter valeur universelle. C'est le cas de certains économistes que l'on ne peut guère soupçonner d'ultralibéralisme, ou encore de certains de nos collègues géographes, comme Baudelle et Tallec (2008) de Rennes, Zuliani (2005) de Toulouse, qui montrent que les villes moyennes ne sont pas forcément victimes de, ou marginalisées par, la mondialisation des activités.

On propose alors de revenir dans cette contribution sur la position de Nantes en matière de dynamiques métropolitaines, entendues au sens de celles affectant les plus grands ensembles urbains, sous trois angles principaux. Celui d'abord du rôle que ces métropoles tiennent, à l'échelle nationale, dans les processus d'accumulation économique ; celui ensuite de leur compétitivité ; celui enfin des transformations de leurs structures socio-spatiales.

## **1. Nantes dans la géographie de l'accumulation économique**

**On considère volontiers que les métropoles sont les lieux privilégiés de la croissance économique car elles se situent au cœur des processus d'accumulation de capital** productif, de capital humain et également de capital social, sur lesquels repose la production de richesses mesurée conventionnellement par le PIB. Cette croissance est en France depuis la fin des « 30 Glorieuses », que l'on souscrive ou non à l'idée de changement de « régime d'accumulation » avancée par l'École de pensée économique dite de la régulation, très intensive en capital physique et humain. Les métropoles sont censées la polariser en raison de l'intervention en leur faveur de forces de concentration, de phénomènes cumulatifs qui confortent, au moins en termes relatifs, leur attractivité. Cette dernière repose, vis-à-vis des villes petites et moyennes, sur l'existence d'avantages économiques qui sont fonction de la taille des villes, de leur insertion dans les réseaux à grande vitesse, et de la qualité de leur aménagement.

Cette représentation des dynamiques économiques spatiales, qui s'appuie sur des fondements théoriques solides, prête malgré tout à discussion car on compte peu d'études empiriques portant sur les rythmes d'accumulation à l'échelle urbaine et donc d'observations la corroborant ou non. Cela se comprend aisément à propos de la création de valeur ajoutée. Cette dernière est estimée à l'échelle des entreprises. La répartir entre les établissements des firmes soulève de difficiles points de méthode et n'a pas forcément de sens.

### ***Nantes dans l'accumulation du capital physique***

On ne dispose pas non plus de bases de données localisées sur les investissements des entreprises. Mais il est quand même possible de suivre l'évolution du stock de capital productif privé c'est-à-dire de l'accumulation nette de ce capital. Effectuer ce travail pour chacune des agglomérations représentant toutefois un travail considérable, on s'est limité à une maille départementale, bien sûr moins pertinente mais malgré tout significative, puisque les métropoles régionales concentrent en général la majeure partie du stock de capital productif (hors actifs agricoles et logements) de leur département.

La figure 1 présente alors les variations brutes et relatives, entre 1981 et 2003 de ce stock et fait ressortir deux points principaux. D'abord, que ces taux de variation varient grandement suivant les départements métropolitains. Ainsi par exemple Paris et la Petite Couronne, les Bouches-du-Rhône (Marseille/ Aix) connaissent des évolutions inférieures à la moyenne. Le Rhône (Lyon) et les Alpes-Maritimes (Nice) se situent à son voisinage, tandis que la Haute-Garonne (Toulouse) présente un taux plus élevé. **La Loire-Atlantique, autrement dit Nantes-Saint-Nazaire, se positionne de bonne façon, comme le Bas-Rhin (Strasbourg), mais moins bien que l'Ille-et-Vilaine (Rennes), l'Isère (Grenoble) ou le Var (Toulon).**

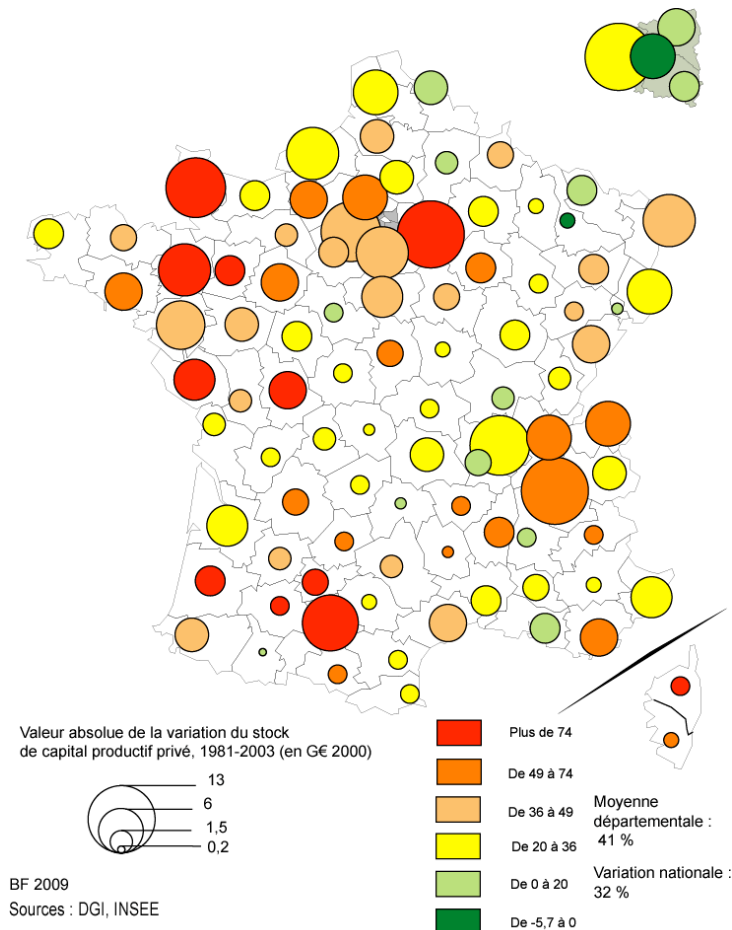


Figure 1. Evolution du stock de capital productif privé départemental (hors logements et actifs agricoles), 1981-2003

Ensuite, que **des départements non métropolitains peuvent être relativement très attractifs en matière d'investissement productif et c'est en particulier vrai dans l'Ouest français**. Si le cas de la Manche est exceptionnel et tient à l'importance des investissements dans la filière électronucléaire, la Mayenne, la Vendée, le Morbihan enregistrent des taux de variation comparables ou plus élevés que ceux des départements métropolitains dans leur ensemble.

**Bref, la bonne tenue de notre métropole estuarienne semble devoir beaucoup à une attractivité qui est d'ampleur régionale, à un effet Grand Ouest en quelque sorte. Et de facto la géographie du capital ne semble pas vraiment affectée sur le moyen terme par une dynamique majeure de concentration spatiale.** Les parts dans l'ensemble du stock national de capital fixe privé des départements comptant respectivement les 10 et 20 premières agglomérations diminuent de 3 points, passant de 48 à 45 % pour les premiers, et de 63 à 60 % pour les seconds. Si donc concentration métropolitaine du capital à l'évidence il y a au début des années 2000, celle-ci ne s'est malgré tout pas renforcée sur le moyen terme.

### ***Nantes dans l'accumulation des compétences***

**L'accumulation de capital humain, qui peut être défini comme l'ensemble des compétences que peuvent mobiliser les agents économiques locaux, est depuis les années 1960 considérée comme un élément essentiel sur le plan économique** Ce rôle est en particulier souligné par les auteurs qui considèrent que le développement des territoires repose sur les capacités d'innovation et d'adoption de nouvelles technologies, d'insertion dans une économie de la connaissance « dématérialisée », ou pour dire les choses simplement sur la mobilisation d'une

main d'œuvre de qualification croissante, condition nécessaire de l'essor de secteurs « créatifs » qui tireraient la croissance économique contemporaine des villes.

Pour donner corps à ce concept, essayer de caractériser ou de mesurer l'évolution des dotations des grandes villes dans ce domaine, et plus encore leurs disparités, on utilise le plus fréquemment des indicateurs relatifs aux professions et catégories sociales. Les analyses sont alors fondées sur l'hypothèse que le niveau du capital humain est fonction directe de la représentation d'emplois qualifiés, les « fonctions métropolitaines supérieures » par exemple, et qu'il est de fait incorporé dans le facteur de production qu'est le travail.

Le tableau 1, qui porte sur les aires urbaines comptant plus de 100 000 emplois, date évidemment quelque peu mais n'en est pas moins intéressant car il évoque la décennie au cours de laquelle émerge le sentiment que la métropolisation bat son plein. Il appelle quatre remarques principales.

**Tableau 1. Emplois cadres et professions libérales dans les principales aires urbaines, 1990-1999**

Rang	Part dans l'ensemble des AU (%)		Variation 1990-99 (%)
	1990	1999	
Paris	18,5	18	12,1
Lyon, Marseille, Lille	4	4,1	17
6 suivantes (dont Nantes)	4,2	4,4	20,5 (23,7)
10 suivantes	3,6	3,8	22,5
13 suivantes	2,9	3	18,5
20 premières AU	30,3	30,3	15,2 – (19,9)
33 premières AU	33,2	33,3	15,5 – (19,7)
Ensemble des Aires urbaines	100	100	15 – (15,7)

Source : INSEE. Note : les % indiqués entre parenthèses sont calculés en excluant Paris de l'analyse.

- a) **D'abord, qu'en fait l'on n'observe pas de phénomène prononcé de concentration de l'emploi cadre et des professions libérales dans les échelons supérieurs de l'armature urbaine dans ces années.** A preuve, la part des 10, 20 ou 33 premières agglomérations dans l'ensemble des emplois de ce type localisés au sein des aires urbaines est stable ou varie de manière marginale. Elle diminue même dans le cas de Paris, et également dans ceux de Marseille et Nice. **Hors les métropoles il y a donc bien possibilité de salut pour des emplois et activités requérant une qualification élevée.**
- b) Ensuite que le rythme d'évolution de ces emplois n'est pas strictement croissant avec la taille des aires urbaines. L'intensité relative des processus d'accumulation de travail très qualifié varie grandement selon les métropoles. Certes, abstraction faite de Paris, les taux de variation apparaissent plus élevés dans les plus grandes (près de 20 %) que dans les autres (environ 15 %). Mais les 20 premières ne se démarquent guère de leurs treize suivantes, et au sein de ces 20 premières, les évolutions sont plutôt fonction inverse du rang hiérarchique. Paris, Lille, Lyon, Marseille, mais aussi Nice, Bordeaux, se classent en deçà de bon nombre de villes moins grandes. **Autrement dit, Nantes qui vient au 7<sup>e</sup> rang des agglomérations françaises n'apparaît pas particulièrement désavantagée par rapport aux métropoles millionnaires, seuil que l'on considère souvent comme masse critique minimum pour figurer au firmament des métropoles européennes.**
- c) Troisièmement, **Nantes se positionne fort bien dans ce tableau. Elle se classe en effet au second rang parmi les dix premières agglomérations, derrière Toulouse,** avec un taux de variation un peu inférieur à 24 %. Indéniablement la métropole a été attractive pour les activités requérant un travail qualifié.

d) Parmi les grandes agglomérations la contribution de l'emploi cadre et des professions libérales à la variation de l'emploi total est très variable.

**Trois cas de figure se distinguent assez nettement :**

- **celui de Paris**, d'abord, qui constitue un archétype. Le rôle relatif de l'augmentation de ces emplois y est majeur. Il est équivalent à celui tenu par les professions intermédiaires, tandis que les postes d'ouvriers et d'employés diminuent. La croissance des premiers ne suffit pas à compenser la diminution des seconds et au total l'emploi recule
- **Marseille, Lyon, Lille et Nice**, ont pour point commun avec Paris la diminution des postes d'employés/ouvriers. Elles s'en distinguent par la moindre importance relative qu'y prend la contribution de l'emploi cadre et libéral à la variation globale, deux fois inférieure à celle des professions intermédiaires. L'emploi total augmente dans des proportions modestes.
- sans surprise car, pour reprendre un bon mot de notre collègue parisien Durand-Dastès, « tout le monde ne peut pas devenir dresseur de puces », **les métropoles les plus dynamiques sur le plan de la variation de l'emploi présentent un troisième profil**. La contribution de l'emploi cadre et libéral est là deux fois inférieure à celle des professions intermédiaires et elle est en général inférieure à celle des ouvriers et employés. **Nantes, Rennes, Bordeaux, Strasbourg rentrent dans cette catégorie. Les métropoles « qui gagnent », sur le plan de l'emploi, créent donc non seulement des emplois cadres, mais aussi et surtout des emplois de qualification moyenne et modeste. Cela laisse clairement entendre que la diversité des activités constitue un élément favorable sur le plan économique et social (intégration par le travail).**

## **2. Nantes et la compétitivité métropolitaine**

Les constatations précédentes conduisent à s'interroger sur la compétitivité des grandes agglomérations Cette notion de compétitivité territoriale, qu'a symboliquement consacré le remplacement de la DATAR par la DIACT, est particulièrement floue et même selon certains insaisissable. Elle peut cependant être approchée d'au moins deux manières quelque peu formalisées.

### ***La compétitivité comme capacité à créer des emplois***

On peut l'entendre d'abord au sens que lui donne l'Union Européenne : la compétitivité est ici la capacité à améliorer durablement le niveau de vie des habitants et à procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale. Cette définition large apparaît toutefois beaucoup plus pertinente à l'échelle des nations qu'à échelle méso-géographique. A celle des villes en effet, le niveau de vie des habitants dépend en bonne part de transferts géographiques de revenus (pensions et retraites, aides sociales...). C'est alors principalement à l'aune de l'emploi que peut être mesurée la compétitivité économique locale.

Sur ce plan, on vient de voir que le solde des créations et des destructions d'emplois dans les métropoles françaises avait été dans les années 1990 très divers. Toutefois, à la fin de cette décennie dont le début avait été marqué par récession, s'était amorcé un nouveau cycle de croissance relativement forte dont les impacts n'ont été que partiellement saisis dans les chiffres du recensement de 1999. L'analyse de l'évolution de l'emploi salarié privé sur la période 1993-2005 permet de mieux prendre en compte l'enchaînement de ces fluctuations de la conjoncture dans la variation nette de l'emploi.

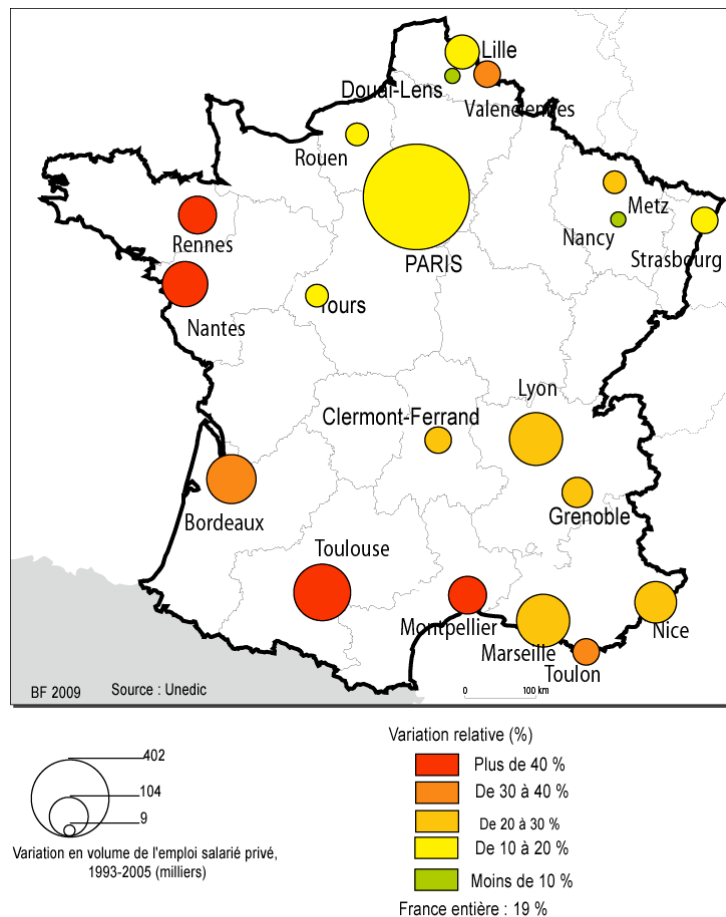


Figure 2. Variation de l'emploi salarié privé, 1993-2005

**La figure 2 souligne une nouvelle fois la diversité des situations locales et que Nantes se comporte de très belle manière. Alors que Paris, Lille et Strasbourg présentent des taux de variation plus faibles que celui observé à l'échelle nationale, les métropoles de la façade atlantique et du Midi caracolent en tête de classement, confortant l'image bien connue d'une « France inverse ». Ces disparités d'évolution ont pour conséquence une certaine redistribution des positions urbaines au bénéfice de certaines métropoles infra-millionnaires. Le poids relatif de l'Île-de-France dans l'emploi national diminue (de 26,4 à 24,6 %) tandis que celui des agglomérations millionnaires reste stable à un peu moins de 9 %, la part globale des 20 agglomérations restant aux environs de 50 %. La santé économique des métropoles revêt donc un enjeu très important sur le plan de l'économie nationale.**

### ***La compétitivité comme dynamisme propre***

**Une seconde façon de cerner la compétitivité des grandes villes, est de l'assimiler à leur dynamisme propre en matière économique.** S'il est évident que le développement de telle ou tel secteur d'activités résulte du degré d'initiative des agents économiques locaux, de leur capacité d'innovation, de l'esprit d'entreprise, de la qualité des relations entre les acteurs qui relève de la notion de capital social, on sait aussi qu'il dépend de facteurs génériques structurant à l'échelle nationale ou internationale les conditions d'exercice des activités dans les différentes branches (coûts de production, normes de production, degré d'exposition à la concurrence internationale, etc...).

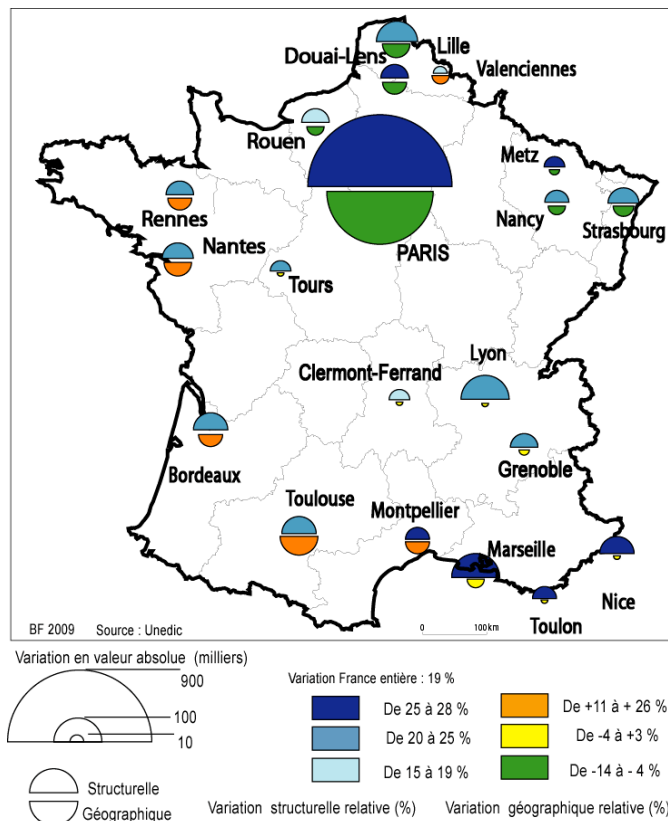


Figure 3. Effets de structure et géographique dans la variation de l'emploi salarié privé, 1993-2005

La figure 3 propose de démêler dans les variations observées de l'emploi salarié privé entre 1993 et 2005 ce qui est imputable à des tendances lourdes, qui jouent à l'échelle nationale, et ce qui relève d'effets de lieux reflétés par des inflexions locales dans les évolutions en cours. Elle s'appuie sur ce que les géographes appellent une analyse structurelle-résiduelle (géographique). Le principe en est simple. **Il s'agit de comparer ce qui se serait passé si de manière imagée le territoire était neutre (variation structurelle), avec ce qui s'est effectivement produit. La différence entre les deux, quand elle existe, correspond à un effet géographique.**

Deux points principaux ressortent de cette carte. Le premier est que **la variation de l'emploi est très largement déterminée par les structures d'activité, qui sont apparues plus porteuses en règle générale dans les grandes agglomérations qu'à l'échelle nationale.** Paris et les villes méditerranéennes apparaissent particulièrement avantagées par leurs profils d'activité. Celui de Nantes est également favorable, mais pas plus, et parfois moins, que celui de la plupart des autres grandes agglomérations. **En matière de représentation locale des branches à fortes perspectives de croissance, la métropole nantaise semble alors pouvoir mieux faire.**

En second lieu, les effets géographiques, de compétitivité, apparaissent très différenciés selon les métropoles. Ils sont en résumé négatifs à Paris et dans les agglomérations du Nord et du Nord-est, neutres dans un grand quart sud-est, très nettement positifs sur un arc allant de Rennes à Montpellier. **La situation nantaise est donc à nouveau favorable : à côté de l'avantage qu'elle tire de sa structure d'activité, elle fait preuve d'un dynamisme spécifique.**

Les sources de cette compétitivité métropolitaine semblent devoir être cherchées ailleurs que dans la seule taille des villes, la situation parisienne rappelant qu'avec celle-ci croissent aussi ce que les économistes appellent des externalités négatives de congestion urbaine. La compétitivité n'apparaît pas non plus fonction directe des aménités naturelles du cadre de vie local et du voisinage régional, qui sont censées conditionner l'attractivité des villes aux yeux des actifs qualifiés et créatifs, comme le montre les cas du littoral provençal ou de Grenoble.

Elle semble enfin relever davantage de facteurs régionaux, que de facteurs proprement locaux (les situations nantaise et rennaise sont très voisines). **Cela nous invite à un peu d'humilité, nous rappelle l'interdépendance des dynamiques régionales et métropolitaines et laisse entendre que l'élaboration des stratégies de développement économique devrait tout autant relever de l'échelon régional que de l'échelon local.**

### **3. Une amplification de la ségrégation socio-spatiale à Nantes comme ailleurs ?**

**Le sentiment que la mondialisation et la métropolisation vont de pair avec une accentuation des écarts de revenus entre les plus grandes villes et leurs suivantes, et avec une amplification des inégalités sociales et des phénomènes de ségrégation socio-spatiale est très largement répandu.** Le récent *Atlas des nouvelles fractures sociales en France* (Guilly et Noyé, 2004) considère ainsi qu'intervient « une réorganisation des territoires à partir d'un modèle très ségréatif », tendant à opposer « des centres, ville-centres et banlieues denses toujours plus embourgeoisés » à « des périphéries urbaines et rurales accueillant un nombre croissant de couches populaires ».

#### ***Les disparités intercommunales et intra-métropolitaines de revenus***

Le phénomène est assurément observable en Ile-de-France. **Mais dans les métropoles provinciales la situation apparaît plus nuancée**, surtout lorsque l'on s'efforce de raisonner à plusieurs échelles géographiques et de mobiliser des indicateurs relatifs aux disparités territoriales permettant d'aborder la question complexe de la ségrégation ou de la fragmentation (le terme est plus neutre) socio-spatiale sous plusieurs angles.

L'ampleur des processus ségréatifs peut d'abord être abordée sur le plan intercommunal. Plus ils ont été et sont importants à cette échelle, plus les disparités intercommunales de revenus doivent, logiquement, être élevées. Qu'observe-t-on alors dans nos métropoles et à Nantes en particulier ? Le tableau 2, qui figure deux indicateurs simples de l'importance relative des disparités intercommunales de revenus imposables par foyer fiscal au sein des 20 premières agglomérations, pour 1988 et 2005, permet d'apporter quelques éléments de réponse.

Parmi nos 20 métropoles, les disparités intercommunales de revenu moyen par foyer fiscal apparaissent plus élevées dans les plus grandes que dans les autres, et ont plutôt tendance à s'accroître au cours de la période - que l'on retienne comme indicateur le coefficient de variation ou le rapport maximum/minimum. Cela peut donc laisser penser que la ségrégation socio-spatiale se renforce avec la métropolisation. Mais cette augmentation n'est pas systématique, revêt une importance très variable, ce qui montre que la question de l'accentuation de la ségrégation socio-spatiale se pose en termes très différents selon les villes. D'autant plus que l'indicateur porte sur les seuls revenus imposables, sans tenir compte donc pleinement des effets de redistribution des politiques sociales et fiscales, et tend probablement ainsi à surestimer ces disparités.

**Nantes se positionne plutôt favorablement par rapport aux autres. Le niveau des indicateurs y est plus faible que dans les villes plus grandes, et peu nombreuses sont les agglomérations où ces indicateurs sont inférieurs. Certes, entre 1988 et 2005 les disparités intercommunales de revenu moyen s'y sont renforcées, mais plutôt moins fortement qu'ailleurs. On note néanmoins que dans quelques villes, dont Rennes, ces disparités se sont réduites.**



**Tableau 2. Disparités intercommunales de revenus moyens par foyer fiscal, 1988-2005**

Aire urbaine	Coefficient de variation		Maximum / minimum	
	1988	2005	1988	2005
Paris	<b>0,28</b>	<b>0,35</b>	6,4	11,5
Lyon	0,3	0,3	8,7	6,9
Marseille	<b>0,24</b>	<b>0,28</b>	3	5
Lille	0,23	0,24	3	4
Toulouse	<b>0,3</b>	<b>0,35</b>	4,9	9,6
Nice	0,38	0,35	7,6	6,2
Bordeaux	0,23	0,22	3,3	3,2
Nantes	0,21	0,23	2,8	3
Strasbourg	0,19	0,17	2,7	2,3
Toulon	0,12	0,13	1,5	1,8
Douai-Lens	<b>0,19</b>	<b>0,25</b>	2,1	2,7
Rennes	0,23	0,19	2,9	2,5
Rouen	0,23	0,24	3,3	6
Grenoble	<b>0,27</b>	<b>0,38</b>	3,9	5,7
Montpellier	<b>0,23</b>	<b>0,27</b>	3,5	4
Metz	0,24	0,27	3,6	4,1
Nancy	0,23	0,23	4,5	4,6
Clermont-Ferrand	0,22	0,2	3,6	4,6
Valenciennes	0,59	0,23	10,5	2,9
Tours	0,2	0,21	2,4	2,8

Source : DGI

### **Les disparités intercommunales et inter-quartiers de profils sociaux**

Pour utile que soit son utilisation dans l'étude des disparités socio-spatiales, le revenu moyen imposable par foyer fiscal n'en donne qu'une vision partielle. Sa différenciation spatiale ne renseigne guère, en particulier, sur celle des structures sociales. Sur ce plan, l'accentuation des phénomènes de ségrégation ou encore de segmentation socio-spatiale, devrait se traduire par un renforcement des disparités des profils sociaux au sein des métropoles.

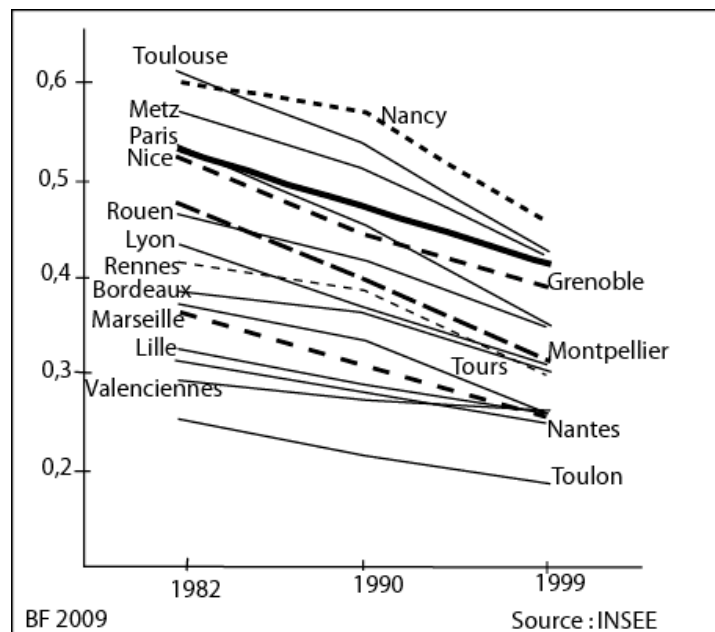


Figure 4. Indices d'homogénéité/ hétérogénéité intercommunale des profils sociaux, 1982-1999

Mais la figure 4 fait apparaître qu'au cours des deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'hétérogénéité des profils sociaux communaux s'est réduite au sein de toutes les aires urbaines métropolitaines et un graphique voisin pourrait être produit pour les seules unités urbaines. Les profils communaux ont donc plutôt tendance à converger, à s'aligner sur le profil urbain d'ensemble. Ce résultat peut apparaître contre-intuitif, mais il est tout à fait logique et s'explique en partie par une réduction des écarts de structure entre zones agglomérées et couronnes périurbaines. Celle-ci est liée à l'étalement urbain et aux transformations de fond des structures sociales en France. Certaines catégories sociales déclinantes (chefs d'exploitation, artisans et commerçants) étaient en effet représentées plus fortement qu'en moyenne dans ces zones rurales où l'étalement vient renforcer la présence des catégories traditionnellement plus urbaines, notamment montantes (cadres et professions intermédiaires).

**La situation de Nantes, apparaît ici remarquable. Il s'agit de l'une des grandes agglomérations françaises dans laquelle les structures sociales communales sont finalement les plus ressemblantes et cette ressemblance, qui était déjà affirmée en 1982, s'est renforcée.** De ce point de vue vive la croissance spatiale de l'agglomération ou l'étalement urbain !

À échelle géographique plus grande, celle des quartiers au sein des unités urbaines, et pour la seule décennie 1990, un tel phénomène de convergence n'est en revanche pas observable (figure 5). Mais on ne note pas non plus d'accentuation de l'hétérogénéité interne des agglomérations. Dans la plupart de celles-ci l'importance des disparités inter-quartiers varie peu, la moyenne des indicateurs reculant légèrement

**À cette échelle des quartiers, Nantes se singularise à nouveau. Mais dans le mauvais sens cette fois-ci.** Certes, l'importance relative des disparités est du même ordre que celle observée dans la plupart des autres villes, mais elle s'est accrue entre 1990 et 1999. Outre à Nantes, c'est un phénomène que l'on observe à Rennes (et Nancy). Point commun à ces deux métropoles qui pourrait expliquer le phénomène ? Peut-être bien une féroce lutte contre la croissance spatiale en continuité des deux agglomérations. Les effets socio-spatiaux des politiques dites de renouvellement urbain mériteraient alors certainement d'être un peu mieux étudiés.

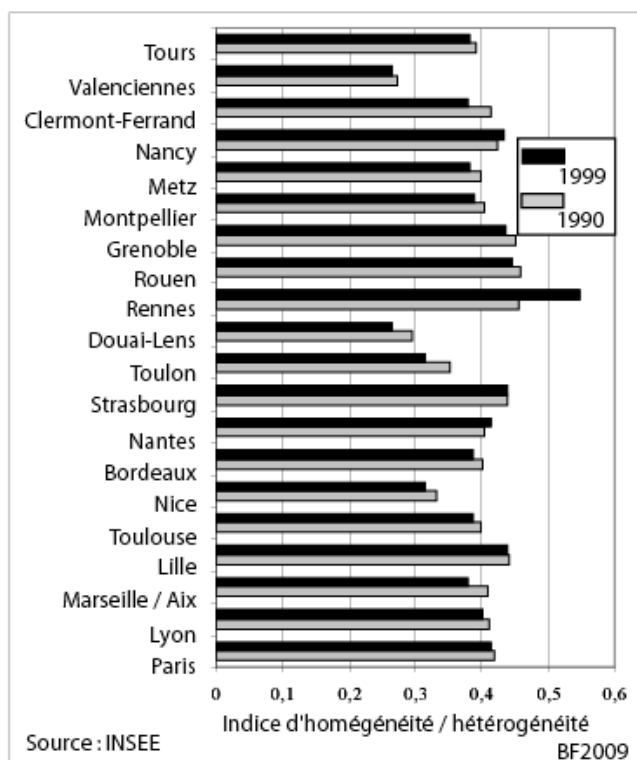


Figure 5. Indicateurs d'homogénéité / hétérogénéité inter-quartiers, 1990 et 1999

Quels questionnements enfin tirer de cette rapide étude pour la délégation « Développement, rayonnement, attractivité », relatifs aux orientations des politiques publiques ? L'auteur de ces lignes a bien quelques idées. Mais cette contribution dépasse déjà la dizaine de pages, et il souhaite enrichir ses propres réflexions des apports des autres membres de la délégation. Il attendra alors un peu avant de les coucher par écrit.

### **Pour aller plus loin :**

BAUELLE G., TALLEC J. (2008), « Les villes moyennes sont-elles les perdantes de la mondialisation ? », *Pouvoirs Locaux*, n° 77, pp.89-94.

GUILLY C., NOYE C. (2004), *Atlas des nouvelles fractures sociales en France – Les classes moyennes oubliées et précarisées*, coll. Atlas / Monde, Autrement/ le Mémorial de Caen, Paris, 64p.

ZULIANI J.-M. (2005), « La diffusion des services aux entreprises dans les villes moyennes du grand Sud-ouest français », *Pouvoirs Locaux*, n° 66, pp. 121-127.